

■ **C.J.S. Caisse Juridique Suisse S.A.**, à Lausanne, CH-550-1032264-9 (FOSC du 07.11.2008, p. 15/4724110). Sauvageot Orin et Woernle Stephan continuent à signer collectivement à deux, désormais sans restriction. Procuration collective à deux est conférée à Bassa Séverine, d'Oron-la-Ville, à Boulens, et Pages Cindy, de Lucens, à Carrouge (VD).
Registre journalier no 3046 du 26.02.2009
(04909554 / CH-550.1.032.264-9)